



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 80^e séance plénière, le 7 décembre 1998, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/53/250/Add.2, par. 1), d'ajouter à la liste des questions à examiner sans renvoi à une grande commission le point suivant de l'ordre du jour :

73. Agression armée contre la République démocratique du Congo (point 167).

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé d'ajouter la question subsidiaire ci-après à la liste des questions inscrites à l'ordre du jour de la Cinquième Commission au titre du point 17 de l'ordre du jour (Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations) :

k) Nomination d'un membre du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
